

# **Groupe de portage de repas**

## **Compte rendu du bilan de l'année 2007**

### **13 février 2008**

Présents : Annie Louis, Jeanine Berthiaud, Christiane Vabre, Dominique Blanc, Roland Roucaute, Sophie Marcesse, Olivier Levent.

Excusées : Marie-France Vialle, Andrée Gilles, Annie Valette.

A l'aide du tableau synthétique et comparatif 2006-2007, Sophie explique que le bilan est plutôt positif notamment à un niveau financier. Il y a eu un peu plus de repas servis cette année (4765 contre 4704 en 2006). Mais il y a eu moins de foyers touchés (36 contre 49) car certaines personnes âgées sont allées en maison de retraite ou sont décédées. Cependant, les personnes qui prennent des repas le font de manière plus régulière.

Les usagers sont globalement satisfaits.

Il est à noter que l'implication dans son travail de Sophie a certainement permis de sauver la vie de Mr Benasseni qui avait fait un malaise, sans que ses voisins s'en soient inquiétés.

Le budget réalisé s'élève à 37959 euros (sans compter les périodes de remplacement) pour l'année écoulée avec un léger déficit (832 euros en 2007 contre 3419 euros en 2006). Le service est quasiment équilibré ; les élus en sont très satisfaits !

Le coût réel du repas a également baissé : 8.14 euros (8.67 euros en 2006). C'est notamment dû au fait que Sophie ne se déplace plus sur Beauvène et Pranles ; elle passe donc moins de temps sur les routes. Il y a des personnes nouvelles sur St Sauveur de Montagut.

Jeanine Berthiaud redit son souhait qu'on envoie régulièrement par mail les menus en mairie afin de répondre aux éventuelles questions de personnes intéressées.

Le reportage de *l'Echo des vallées* (1000 exemplaires) a été très bien fait. Mais pour toucher de nouveaux usagers, les élus imaginent de refaire une campagne de promotion du service : chez les médecins et infirmières, à la radio RDB...

De plus, ils imaginent de communiquer sur la possibilité de livrer des personnes de St Laurent du pape ou de St Fortunat qui sont sur le passage.

La Cuisine municipale de Guilherand Granges n'est plus aussi souple qu'auparavant : désormais tout repas commandé est compté. Il est nécessaire de reporter ce coût sur l'utilisateur suivant ce qui a été défini dans le règlement de fonctionnement. Par contre, les élus sont prêts à assumer à la charge de la collectivité le coût d'un repas en cas d'hospitalisation en urgence par exemple.

Il n'y a pas de problème particulier avec le véhicule de la société Petit Forestier.

Les élus souhaitent maintenir pour la quatrième année le tarif des repas à 8 euros.

Pour les congés de Sophie de février, c'est Thomas qui la remplacera. La question va se poser pour les vacances de printemps et d'été.

Les élus souhaitent remercier Jojo Faure et Jacques Godefroidt pour avoir fait bénévolement une livraison l'an dernier. Ils proposent d'offrir 2 entrées pour le spectacle de leur choix de la programmation culturelle intercommunale.

La prochaine réunion du groupe de travail pourrait avoir lieu après les élections ou dans un an sauf si un problème survenait.